

# RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ville de Rueil-Malmaison

2023-2024





# ÉDITORIAL

Selon le bilan de Météo France, publié le 7 janvier 2025, l'année 2024 a été l'une des plus chaudes de l'histoire en France, juste après les records de 2022 et 2023, et aussi l'une des plus pluvieuses, avec des records de précipitations battus dans plusieurs villes du nord du pays. Dans ce contexte marqué par une crise climatique, sociale et économique croissante, la ville de Rueil-Malmaison se mobilise en suivant la feuille de route de son Agenda 2030, adopté en novembre 2023, afin de réduire ses impacts environnementaux tout en améliorant la qualité de vie de ses habitants. Les années 2023 et 2024 ont été caractérisées par une persistance des défis liés à l'augmentation des prix de l'énergie et des matières premières, accentuée par des événements climatiques extrêmes. Cela a renforcé la prise de conscience des citoyens sur les conséquences du changement climatique sur leur quotidien, soulignant la nécessité de s'adapter et d'intensifier à tous les niveaux les actions en matière de durabilité.

Depuis 20 ans, Rueil-Malmaison est résolument engagée sur la voie du Développement Durable. Aujourd'hui, la ville bénéficie de 3 étoiles pour le label « Territoire Engagé Transition Écologique » (anciennement Cit'Ergie), une distinction de l'ADEME, qui valorise les démarches d'amélioration continue et récompense le management de la politique climat-air-énergie de la collectivité pour une période de 4 ans. Rueil-Malmaison a été l'une des premières villes en France, pionnière dans les Hauts-de-Seine et en Île-de-France, à obtenir cette reconnaissance.

Après deux ans de travail, l'Agenda 2030, finalisé et approuvé à l'unanimité en novembre 2023, permet de réorienter nos actions en faveur du développement durable, en parfaite cohérence avec les enjeux nationaux. Ce programme met l'accent sur l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, et veille à ce que chaque nouvelle initiative soit en lien avec les 17 objectifs de développement durable (ODD) définis par l'ONU. L'objectif est de décliner ces enjeux mondiaux en actions locales concrètes et de lier chaque investissement réalisé par la ville à un budget vert.

La politique locale de transition écologique s'appuie en grande partie sur le plan climat-air-énergie territorial (PCAET) de Paris Ouest La Défense (POLD), adopté en juin 2019.

Le présent rapport met en lumière une sélection d'initiatives marquantes mises en œuvre en 2023 et 2024, notamment la poursuite d'investissements significatifs comme la construction de l'Eco-quartier de l'Arsenal, qui incarne un modèle d'habitat durable. D'autres actions incluent l'ouverture de nouveaux espaces verts en faveur de la biodiversité et du cadre de vie des Rueillois, la désimperméabilisation progressive de surfaces, avec les cours OASIS, l'extension des réseaux de chaleur géothermie et interconnexion avec le Réseau de Chaleur urbain SITRU pour optimiser la consommation d'énergie, ainsi que la rénovation énergétique progressive des bâtiments publics, en priorisant les établissements accueillant du public tels que les écoles, avec des objectifs de performance énergétique renforcée.

En résumé, les années 2023 et 2024 ont marqué une étape supplémentaire dans le processus de transition de notre ville, qui s'efforce de réduire ses émissions de gaz à effet de serre tout en anticipant sur l'adaptation aux changements climatiques. Rueil-Malmaison aspire à devenir une ville toujours plus durable, résiliente et inclusive et répondant aux défis climatiques et économiques contemporains.

Ce rapport présente, de manière succincte et en images, les actions réalisées dans le cadre de la politique de développement durable de la ville de Rueil-Malmaison pendant les années 2023 et 2024.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.



**Patrick OLLIER**  
Ancien ministre  
Maire de Rueil-Malmaison  
Président de la Métropole du Grand Paris



**Philippe d'ESTAINTOT**  
Adjoint délégué  
au Développement Durable

## P.7 RUEIL-MALMAISON AGIT POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



- P.8 Développer les corridors écologiques pour tous
- P.11 Désimperméabiliser les sols
- P.11 Lutter contre les îlots de chaleur urbains
- P.12 Prévenir, gérer et valoriser les déchets
- P.14 Entrer dans la boucle de l'économie circulaire
- P.15 Favoriser une alimentation de qualité en circuit court

## P.16 RUEIL AGIT POUR UNE VILLE SOLIDAIRE ET ÉQUITABLE



- P.17 Capturer les plus vulnérables par les relais de proximité
- P.18 Prévenir les formes d'exclusion par un maillage entre acteurs publics et privés
- P.19 Favoriser l'égalité Femme-Homme
- P.19 Rendre accessible la transition numérique
- P.20 Renforcer l'accessibilité et les aménagements adaptés

## P.21 RUEIL POURSUIT SA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



- P.22 Encourager la rénovation énergétique des bâtiments
- P.26 Optimiser l'éclairage public
- P.27 Promouvoir des constructions exemplaires
- P.28 Diversifier la production d'énergies renouvelables
- P.29 Favoriser les mobilités douces
- P.30 Accompagner le déploiement de la ZFE (zone à faibles émissions)
- P.31 Renforcer les interconnexions modales
- P.32 Réduire les consommations énergétiques et l'usage de l'eau
- P.33 Optimiser l'usage de l'eau

## P.34 RUEIL AGIT POUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE



- P.35 Mettre en œuvre des dispositifs de soutien à la santé mentale
- P.36 Offrir un service de santé diversifié et équitable
- P.37 Elargir la diversité et l'accessibilité de l'offre
- P.38 Promouvoir l'offre culturelle locale
- P.40 Aménager la ville en faveur du bien-être et de la santé

## P.41 RUEIL-MALMAISON IMPLIQUE TOUS LES ACTEURS



- P.42 Mobiliser dès le plus jeune âge
- P.44 Créer du lien avec les acteurs associatifs, les entreprises et commerces
- P.45 Impliquer les citoyens dans les projets de la ville
- P.46 Soutenir la population dans la transition climatique et énergétique
- P.48 Améliorer les pratiques des prestataires
- P.49 Piloter et suivre les critères d'évaluation de l'agenda 2030

# L'AGENDA 2030

L'Agenda 2030 s'inscrit dans la lignée d'une politique de développement durable initiée à Rueil Malmaison depuis plus de 20 ans : pour rappel, la deuxième édition de l'Agenda 21, qui succède à la première version adoptée en 2007, a été élaborée en concertation avec les citoyens et approuvée par le conseil municipal en juillet 2023.

En juin 2019, l'intégration des évolutions des compétences du territoire communal et de l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense, ainsi que la mise en œuvre de certaines actions, ont permis de réactualiser l'Agenda 21. Cette version révisée a alors été adoptée lors du conseil municipal du 14 octobre 2019.

À la fin de l'année 2020, une évaluation de la mise en œuvre de l'Agenda 21 a été lancée en collaboration avec les services municipaux concernés. Elle a permis de dresser un bilan des actions réalisées depuis sept ans et d'esquisser la troisième phase de la politique de développement durable de la ville, soit l'Agenda 2030 local.

Adopté lors du sommet des Nations Unies en 2015, l'Agenda 2030 est la suite logique de l'Agenda 21. Tout en poursuivant le même objectif de promouvoir le développement durable à travers des actions locales, nationales et internationales, il engage les gouvernements, les collectivités locales et la société civile. Cependant, l'Agenda 2030 se distingue de son prédécesseur par plusieurs évolutions notables. En effet, il se caractérise par :

- **Sa portée mondiale** : alors que l'Agenda 21 se concentrait principalement sur des actions locales, l'Agenda 2030 rassemble désormais tous les pays autour d'objectifs communs.
- **Une approche intégrée** : l'Agenda 2030 prend en compte les dimensions sociales, économiques et environnementales, mettant en lumière l'interconnexion de ces domaines avec des objectifs précis et chiffrés.
- **Une évaluation des progrès** : il offre un cadre structuré pour mesurer les avancées à travers des indicateurs spécifiques liés aux 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), visant à éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous d'ici 2030.

Ainsi, en élaborant son propre Agenda 2030 local, la Ville de Rueil-Malmaison s'engage pleinement à intégrer tous les enjeux du développement durable et à harmoniser l'ensemble de ses politiques à travers une seule grille de lecture : celle des 17 ODD.





Dans cette optique, les années 2023 et 2024 ont marqué un véritable tournant dans la politique de développement durable de Rueil-Malmaison. En 2023, la rédaction de l'Agenda 2030 local a été lancée, comprenant plusieurs étapes clés : un diagnostic territorial partagé, la définition des orientations stratégiques, l'élaboration du programme d'actions, la mise en place d'un dispositif de sensibilisation et de mobilisation, ainsi que la création d'un système de suivi et d'évaluation.

Elaboré en concertation avec la population et l'ensemble des services municipaux, l'Agenda 2030 se décline autour de cinq axes majeurs :

- S'engager pour une transition écologique
- Agir pour une ville solidaire et équitable
- Poursuivre la transition énergétique de Rueil-Malmaison
- Agir pour la santé et le bien-être
- Inclure tous les acteurs dans la transition

Le site internet de la ville met à votre disposition le détail des programmes opérationnels et des fiches-actions découlant de ces cinq axes stratégiques de l'Agenda 2030.

#### LES CHIFFRES CLÉS :

**36**  
services municipaux mobilisés

**5**  
orientations stratégiques nationales déclinées à l'échelle locale

**31**  
programmes opérationnels prioritaires

**114**  
actions retenues

**RUEIL-MALMAISON**

agit pour la transition  
écologique



# DÉVELOPPER LES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES POUR TOUS



## Le label Territoire engagé pour la nature

Rueil-Malmaison a obtenu en novembre 2022 le label «Territoire engagé pour la nature», une reconnaissance de sa politique en faveur de la préservation de la nature et de la biodiversité ; en effet la ville dispose en effet d'un Espace Naturel Sensible, d'un Parc Naturel Urbain (PNU) pour protéger la coulée verte en continuité avec l'ENS et a une politique de ses espaces verts écoresponsable : gestion différenciée, maintien de zones de friches et zones refuges, plantations de nectarifères, utilisation de techniques alternatives pour luttés contre les ravageurs et préservation des vieux arbres à cavités et des arbres morts sur pied et de nombreuses actions de sensibilisation des publics. Chaque année, les inventaires réalisés dans le cadre du suivi de la biodiversité démontrent que les mares et les zones humides abritent un cortège d'animaux de plus en plus diversifié et riche. Des inventaires sont réalisés sur la trame bleue.



## Une couverture arborée de la ville

La ville a poursuivi son engagement concernant la plantation d'arbres à travers la ville et sur ses espaces verts. En 2023, 161 arbres ont été plantés (dont 30 arbres fruitiers) et en 2024, 215 arbres (dont 22 arbres fruitiers). Ces plantations nouvelles ont notamment permis de conforter les différents vergers de conservation disséminés sur le territoire communal (ex : Vallon des Gallicourts, Verger de Buzenval), renforçant ainsi les capacités nourricières de ces derniers. En 2023 / 2024, l'inventaire s'est étendu pour inclure les arbres présents dans les écoles, les crèches, les parcs et squares, les cimetières et les stades. 7 656 ont été recensés, cartographiés et diagnostiqués au niveau sanitaire sur l'ensemble de ces sites. En 2023, la Ville a créé le Parc du Cardinal, situé à la limite du centre-ville. Ce nouvel espace de nature, d'une superficie de 2,5 hectares, offre aux habitants rueillois deux aires de jeux, de vastes étendues d'eau et une grande diversité d'ambiances paysagères. L'aménagement du parc a été conçu en tenant compte de l'histoire du site, qui faisait autrefois partie du domaine du 'Château du Val de Ruel', propriété du Cardinal de Richelieu. La Ville a également continué à aménager de nouveaux espaces verts et publics en lien avec le développement de l'écoquartier. Ainsi, en 2023 et 2024, le Parc Jacques Chirac a été prolongé entre les rues des Bons Raisins et Madeleine Salzgeber, et la Place Line Renaud a été inaugurée le 22 juin 2024.

Un site labélisé par la Ligue de Protection des Oiseaux permet d'observer l'évolution des populations d'espèces présentes et de proposer des améliorations au regard des relevés et diagnostics établis.





## Un observatoire de la biodiversité

Pour préserver notre faune et notre flore, la sensibilisation est primordiale. Ainsi, le réseau rassemble 190 observateurs de la biodiversité de Rueil à qui des animations sont proposées (sur les arbres, les oiseaux, les crapauds, les chauves-souris) ainsi que des visio-conférences pour mieux les sensibiliser et former aux risques qui pèsent sur les écosystèmes.

Rejoignez ce réseau en vous inscrivant sur le site

► [www.jaimerueiljeparticipe.fr](http://www.jaimerueiljeparticipe.fr)



## Des techniques d'entretien plus naturelles et moins consommatrices

Le service des Espaces verts a cessé progressivement toute intervention en traitements phytosanitaires dans ses parcs, squares et à proximité des bâtiments communaux et sur toutes ses voiries. L'interdiction de recourir à des pesticides a eu pour conséquences une végétalisation complète des allées gravillonnées des cimetières (cimetière Ancien et cimetière des Bulvis) et 1,3 ha ont ainsi été engazonnés. Courant 2024, le Service des Espaces Verts a travaillé à l'anticipation de l'arrêt de l'usage des produits phytosanitaires sur les terrains de sports. Dans certains parcs et espaces naturels, des méthodes de tonte et de fauchage traditionnelles, telles que l'éco-pâturage ou l'utilisation de chevaux attelés avec du matériel de coupe adapté, sont de nouveau mises en pratique. Depuis 2023, les 9,5 hectares de pelouses et de prairies naturelles du Parc de Bois Préau sont entretenus exclusivement grâce à la force animale. Cela s'applique également à la Plaine des Closeaux, l'Espace Naturel des Closeaux et l'Esplanade Bellerive.

Depuis 2006, le Pavillon des Sources permet de valoriser les eaux souterraines de la ville pour l'arrosage des espaces verts et le nettoyage des rues de Rueil-Malmaison, contribuant ainsi à économiser jusqu'à 15 000 m<sup>3</sup> d'eau potable chaque année. En 2023, les camions des équipes d'entretien ont été équipés de compteurs d'eau, permettant de suivre précisément les quantités prélevées. Un dispositif de suivi de la consommation d'eau, utilisée pour l'arrosage et le nettoyage des rues, a été mis en place à la fin de l'année 2023. Dans le cadre des projets 2023 et 2024, la ville a particulièrement veillé à sélectionner des végétaux plus résistants aux parasites, aux maladies et à la sécheresse, tout en étant moins exigeants en eau. De plus, une politique de paillage des massifs végétaux a été largement déployée, avec 80 % des massifs paillés à la fin de l'année 2023. L'utilisation de paillage, de couvre-sols et de plantes adaptées à leur environnement permet de réduire la consommation en eau.

### PERSPECTIVES :

Dès janvier 2025, les terrains de sport seront désormais maintenus en «Zéro Phyto», par le développement de prestations d'entretien mécanisées supplémentaires et novatrices ainsi que par le recours à des biostimulants. Cela aide à améliorer la résistance des graminées présentes dans les mélanges de gazon des terrains naturels face aux parasites et aux maladies. Des produits biocides, autorisés en agriculture biologique, seront utilisés de manière curative en cas d'infestation avérée par un parasite ou une maladie, afin de limiter ou éliminer le problème.

## Des cours O.A.S.I.S dans les écoles

OASIS est un acronyme pour *Ouverture, Adaptation, Sensibilisation, Innovation, Solidarité*, mis en place au niveau européen pour transformer des espaces urbains pour les adapter au changement climatique avec deux objectifs stratégiques majeurs : réduire les risques sanitaires liés aux vagues de chaleur et favoriser la cohésion sociale à l'échelle du voisinage.

Soucieuse de l'environnement et innovante, la Ville de Rueil a aménagé, à l'été 2024, ses deux premières cours O.A.S.I.S dans les écoles élémentaires Tuck Stell A et Tuck Stell B. Ces aménagements répondent aux enjeux de socialisation scolaire, de lutte contre le changement climatique et de développement de la nature et de la biodiversité. Parmi les actions menées, on retrouve :

- La désimperméabilisation complète des sols des cours, permettant l'infiltration des eaux de pluie (1 926 m<sup>2</sup> pour la cour A et 1 630 m<sup>2</sup> pour la cour B sont déconnectés du réseau d'assainissement),
- La déconnexion des réseaux d'assainissement pour les eaux pluviales des toitures, afin de les infiltrer directement sur place (750 m<sup>2</sup> de toitures en cour A et 780 m<sup>2</sup> en cour B),
- La création d'îlots de fraîcheur avec la plantation d'arbres, d'arbustes et de vivaces, ainsi que l'installation de pergolas,
- L'aménagement d'espaces ludiques dynamiques,
- La création de zones pédagogiques pour des moments de calme et permettant de faire classe en extérieur,
- L'implantation de jardins potagers pédagogiques,
- La création de surfaces sportives pour le football et le basket

A noter que dans ce cadre, les critères d'égalité femme/homme ont été intégrés à la réalisation du projet, en concertation avec les équipes enseignantes et les enfants.



### PERSPECTIVES :

D'autres écoles bénéficieront dans les années à venir d'aménagements similaires pour que tous les jeunes Rueillois puissent évoluer dans des environnements adaptés aux défis de demain.





# DÉSIMPÉRMÉABILISER LES SOLS



Les épisodes de fortes pluies sont amenés à s'intensifier et à augmenter, créant des risques de ruissellement et de crue. La Mairie travaille à améliorer structurellement la gestion des eaux pluviales. En 2023, la ville a accéléré son effort de désimpermeabilisation des sols permettant aux eaux de pluie de mieux s'infiltrer dans le sol. Ainsi, 2 parkings ont fait l'objet de suppression de l'enrobé pour le remplacer par un revêtement perméable. Un parking Rue des Houtraits de 275 m<sup>2</sup> a été recouvert de pavés drainants dépolluants. Un parking sur Albert 1er, d'une surface de 1 000 m<sup>2</sup>, a été équipé en dalles alvéolées et engazonnées. A partir de la fin 2023, la rue du 4 septembre a fait l'objet de travaux de réaménagement de la voirie avec l'installation de 700 m<sup>2</sup> de pavés drainants et dépolluants sur les chaussées et les trottoirs sur l'ensemble de la rue du 4 septembre.



# LUTTER CONTRE LES ILOTS DE CHALEUR URBAINS



L'exemplarité souhaitée pour la construction de l'Écoquartier a fait progresser la Ville. Ainsi, pour tout projet de construction neuve, afin de compléter le PLU tout en restant dans le champ de ses prérogatives, la Mairie met en avant, auprès des propriétaires et des promoteurs, les principes de construction bioclimatique, la végétalisation, l'infiltration des eaux pluviales, le réemploi des matériaux, la connexion au réseau de géothermie, la production d'énergie renouvelable, la réfrigération à la PAC (pompe à chaleur) géothermique. Un travail de fond a commencé en 2023 et s'est poursuivi en 2024 au niveau du POLD pour la réalisation du PLUi – Plan Local d'Urbanisme intercommunal. L'intégration de critères de végétalisation et de biodiversité fait partie de la réflexion en cours.

# 40 000

tonnes de matériaux réutilisés

L'objectif de valorisation des déchets de chantier est fixé à minimum

# 80%

de la masse totale des déchets



# PRÉVENIR, GÉRER ET VALORISER LES DÉCHETS



## La lutte contre le gaspillage alimentaire

Rueil-Malmaison a adopté une charte contre le gaspillage alimentaire en juillet 2022, visant à coordonner les actions entre commerces, associations, et autres acteurs. Depuis, plus de 30 commerçants ont effectué des dons solidaires, sauvant plus de 200 000 repas. En avril 2023, un nouveau contrat de restauration collective a été signé avec SCOLAREST. Depuis mars 2024, les aliments sont conditionnés dans des bacs en inox dans les écoles, crèches et centres de loisirs, réduisant les déchets. Les repas sont désormais livrés dans des barquettes bio-sourcées pour le portage à domicile. En septembre 2024, la Ville a instauré un système de réservation des repas sept jours à l'avance pour mieux anticiper les besoins.



## La valorisation des déchets

Dans le cadre de son engagement pour la réduction et la valorisation des biodéchets, la ville, en partenariat avec le POLD et dans le cadre du PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés), continue ses efforts en installant 14 abri-bacs en juin 2024. Ces équipements ont permis de collecter 30 tonnes de déchets alimentaires, qui ont ensuite été transformées en compost par l'entreprise Les Alchimistes. La mise en place complète de ce dispositif est prévue pour mi-2025, avec un total de 60 points de collecte répartis sur l'ensemble de la commune.

En parallèle, près de 200 composteurs et lombricomposteurs ont été distribués gratuitement en 2023 et 2024 aux habitants qui en ont fait la demande, via l'adresse [jecomposte@mairie-rueilmalmaison.fr](mailto:jecomposte@mairie-rueilmalmaison.fr). Pour les professionnels, associations et copropriétés, des composteurs sont également disponibles à la vente à des tarifs préférentiels.

Depuis septembre 2023, le ramassage des biodéchets a été organisé dans les écoles, crèches et centres de loisirs de la ville afin de les valoriser. Ce dispositif deviendra obligatoire dans toutes les écoles à partir de janvier 2025.



La ville soutient également des initiatives comme celle de l'association Handi-cap-prevention, en facilitant l'implantation de points de collecte de bouchons en plastique. Ces bouchons sont ensuite revendus à l'industrie du recyclage dans le cadre de l'opération « Roulez petits bouchons ». En 2024, 1 782 kilos de bouchons ont été collectés à travers 334 points de collecte. À Rueil-Malmaison, des établissements tels que de nombreuses écoles, crèches, centres de loisirs, l'Hôtel de Ville, la Maison de l'Autonomie, l'établissement médical Notre-Dame du Lac, ainsi que des commerces comme Médica 2000 et Auchan participent à cette action.

Les fonds récoltés sont utilisés pour soutenir des projets pédagogiques de sensibilisation au civisme, notamment envers les personnes en situation de handicap, et pour mener des missions de conseil auprès des collectivités et autres organismes afin d'améliorer les conditions de mobilité et de vie quotidienne des personnes à mobilité réduite en milieu urbain, à travers l'opération « Faire ensemble, vivre ensemble ». Ces recettes servent également à financer du matériel spécialisé pour les enfants handicapés dès la naissance.



#### PERSPECTIVES 2025 :

depuis le mercredi 3 juillet 2024, la nouvelle norme européenne est entrée en vigueur et a transformé la production et la consommation de bouteilles en plastique sur tout le continent. La norme harmonisée UNE-EN-17665 établit l'obligation d'attacher les bouchons en plastique sur les bouteilles, une mesure essentielle pour réduire l'impact sur l'environnement et améliorer les taux de recyclage. Ce changement affecte l'ensemble de la chaîne de production et de distribution des emballages, des fabricants aux consommateurs et aura sans doute aussi un impact sur les collectes de bouchons par les associations.

# ENTRER DANS LA BOUCLE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



## Le soutien aux ressourceries locales

La convention de partenariat signée le 16 novembre 2023 entre la ressourcerie Le Cercle, l'EPT Paris Ouest La Défense et la ville a pour objectif de promouvoir les activités de réemploi, de réparation et de réutilisation. Ce partenariat vise ainsi à prolonger la durée de vie des produits et à limiter la production de déchets. La ville s'engage à soutenir ce projet durable sur son territoire en apportant un soutien technique et financier.

La ressourcerie Le Cercle, ouverte en février 2018, est installée au 35 rue des Mazurières à Rueil-Malmaison. Elle propose un FabLab ainsi qu'un espace de dépôt-vente. Parallèlement, elle joue un rôle clé dans l'insertion sociale en accueillant, embauchant et accompagnant des personnes sans emploi, notamment celles confrontées à des difficultés sociales et professionnelles. Ces personnes sont impliquées dans des activités de réemploi et des actions de sensibilisation à l'environnement.

Les ateliers animés par les salariés et bénévoles du Cercle incluent des sessions de recyclage, de couture, ainsi que des ateliers numériques (accompagnement pour les démarches en ligne telles que France Travail, les impôts, la carte grise ou la retraite).



### PERSPECTIVES 2025 :

Ouverture d'une nouvelle ressourcerie accessible aux Rueillois sur la commune de Suresnes.



# FAVORISER UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ ET EN CIRCUIT COURT



## PERSPECTIVES :

Un plan de progrès est prévu sur les achats locaux sur les 10 ans de la délégation de service public. Enfin, des animations thématiques autour de l'alimentation et de la nutrition seront proposées aux enfants des écoles et des centres de loisirs tout au long de l'année scolaire.

## Des repas scolaires de qualité

Un nouveau délégataire a été sélectionné pour la rentrée 2023 avec la mise en œuvre d'une alimentation de meilleure qualité dans les écoles primaires ; Le contrat prévoit le respect de la loi Egalim avec des ingrédients produits de manière plus durable : viande exclusivement française, 100% de fruits de saison, 20% de produits bio, 7% de produits locaux.

Au niveau des écoles, le nombre de plats végétariens servis est conforme aux exigences de la loi à savoir 1 fois par semaine, soit 20% du nombre de plats présentés hebdomadaires.

Sur la 1<sup>ère</sup> année de contrat (2023/24), ci-dessous les données en sortie de production :

18% de produits bio, 15% d'origine France, 31 % de produits durables, et 36% d'achats sans mention.

## Une agriculture nourricière pour les citoyens

Depuis plus de 15 ans, la Ville a aménagé deux jardins familiaux : le premier, ouvert en 2009, compte 18 parcelles de 55 à 100 m<sup>2</sup> rue Léon Hourlier, et le second, inauguré en 2014, propose 29 parcelles de 50 à 60 m<sup>2</sup> rue des 18 arpents. Ces parcelles sont attribuées par tirage au sort avec des critères sociaux. En 2021, le Jardin Partagé de l'Association Graines en Seine, situé près du stade Michel Ricard, a été créé avec 18 adhérents. En 2023, le Jardin Partagé Plaine Terre a été inauguré près du stade Jacques Lenoble avec 30 adhérents. En 2024, des récoltes notables ont eu lieu, notamment 60 kg de haricots verts et un potiron de 7 kg. Les jardins favorisent la cohésion sociale, avec des ateliers et des événements festifs.



**RUEIL-MALMAISON**

agit pour une ville  
solidaire et équitable





# CAPTER LES PLUS VULNÉRABLES PAR LES RELAIS DE PROXIMITÉ



## Lutter contre la précarité alimentaire

Depuis plusieurs années la lutte contre la précarité alimentaire est portée par les services de la ville, notamment avec le lieu d'accueil la Boussole ou avec l'épicerie solidaire, en convention avec la Croix Rouge qui propose dans un espace aménagé en libre-service, des produits variés de qualité moyennant une participation financière de 10% du montant réel du produit. Des bénévoles de la Croix Rouge accompagnent les usagers dans leur choix et les aident à retrouver des habitudes alimentaires saines. Les économies réalisées permettent à l'usager de mener à bien un projet négocié avec le travailleur social, soit de résorption de dettes soit d'économie en vue d'un projet futur. Situé en haut du parc urbain des Gallicourt, un jardin potager d'un hectare mis en place avec Odyssée vers l'emploi favorise la réinsertion par le travail des demandeurs d'emploi en grande difficulté et alimente en partie les rayons de l'épicerie sociale de Rueil-Malmaison. Les jardiniers produisent des légumes et fruits rouges avec des engrais naturels et en récupérant l'eau de pluie pour l'arrosage.



La ville soutient aussi les initiatives des commerçants qui s'engagent par la signature d'une convention avec la plate-forme Phénix, spécialiste de la collecte des invendus auprès des commerces et leur redistribution aux associations locales engagées contre la précarité, pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Phénix aide la Ville à organiser et coordonner les dons de produits, agissant comme intermédiaire entre les commerçants et les associations locales. La Ville s'engage à collecter les invendus pour les redistribuer aux associations rueilloises.

## Préparer les populations vulnérables aux risques climatiques

La Ville de Rueil-Malmaison prend des mesures pour protéger les populations vulnérables face aux événements climatiques extrêmes, notamment la canicule et les inondations.

### Pour la canicule :

La Ville participe au dispositif national Fragilist, en envoyant en mai 2023 près de 5 000 courriers aux Rueillois de 75 ans et plus, pour les inciter à s'inscrire. Lorsque le niveau 3 du plan Canicule est déclenché, les inscrits sont contactés par téléphone par la Maison de l'autonomie. Tous les citoyens peuvent aussi appeler le numéro vert 0 800 092 500 en cas de besoin. Le dispositif Oyes, mis en place par le Département, permet d'embaucher des agents de convivialité pour rendre visite aux personnes isolées. En 2023, 60 seniors ont bénéficié de visites et d'appels. La structure d'accueil de jour «La Boussole» reste ouverte de 8h à 20h en cas d'épisode de grand froid ou canicule pour accueillir les sans-abris.



### Pour les inondations :

La Ville, en partenariat avec l'EPTB Seine Grands Lacs, a organisé un exercice de crise sur les inondations en novembre 2022. L'objectif était de former les services municipaux à réagir efficacement en cas d'inondation, en appliquant des plans d'action spécifiques. En 2023, 33 repères de crue ont été installés dans la ville, accompagnés de panneaux pédagogiques pour rappeler les crues historiques de la Seine en 1910 et 2016. Des balades urbaines destinées aux adultes et des animations pour enfants dans les centres de loisirs ont été organisées pour sensibiliser aux risques d'inondation. Des exercices ont eu lieu à l'automne 2023 pour aider les enfants à mieux comprendre et se préparer à une éventuelle crue.

La Ville continue de communiquer régulièrement sur les risques majeurs à travers des outils simples et un document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM), tout en installant des panneaux explicatifs et des repères de crue dans la ville.



## PRÉVENIR LES FORMES D'EXCLUSION PAR UN MAILLAGE ENTRE ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS



Dans le cadre de sa mission de soutien à la promotion de l'économie circulaire sociale et solidaire, le service Relations aux entreprises de la ville a animé un stand de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire lors des deux fêtes du commerce, organisées le 15 juin et le 28 septembre 2024.

De plus, la ville met à disposition deux boutiques éphémères pour valoriser l'artisanat local. En 2024, de nombreux artisans ont pu y exposer et vendre leurs créations : parmi eux l'un était par exemple spécialisé dans la customisation de vêtements de seconde main, et l'autre dans la vente de vêtements pour enfants.



### CHIFFRES CLÉS :

en 15 jours

# 100

clients ont acheté des articles de seconde main pour enfants dans les boutiques éphémères



## FAVORISER L'ÉGALITÉ FEMME-HOMME



Au niveau des agents communaux et de la politique en matière de ressources humaines et conformément aux termes de la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 modifiée, un Rapport égalité Homme Femme permet d'évaluer l'égalité professionnelle hommes-femmes des agents de la collectivité à travers une analyse chiffrée du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2023 orientée sur trois axes : la mixité des métiers, les postes de direction et enfin la rémunération. Ce rapport public est à retrouver sur le site internet de la ville.

Au niveau des actions portées en direction des habitants de la ville et dans le cadre de la promotion de l'égalité F/H dans les écoles, les projets sont portés à l'échelle de chaque école avec les familles avec un accompagnement du Conseil Local et Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance qui peut être sollicité.

Enfin, l'édition du festival 2024 du Festival du film a mis à l'honneur la réalisatrice Anne Fontaine exploratrice de l'âme humaine dont l'un des thèmes de prédilection est notamment l'émancipation féminine. Le choix des films de ce festival a mis à l'honneur les femmes dans les premiers rôles ou les films de réalisatrices contemporaines.

## RENDRE ACCESSIBLE LA TRANSITION NUMÉRIQUE



En juillet 2023, la Ville a ouvert une Maison France Services, suite au réaménagement des locaux de la CPAM place Jaurès. Cette structure vise à améliorer la cohésion sociale, l'accès au droit et l'inclusion numérique. Elle aide les habitants, notamment ceux éloignés du numérique, dans leurs démarches administratives liées à l'emploi, la retraite, la famille, la santé, le logement, etc. Elle facilite l'accès aux services publics en partenariat avec divers organismes (CAF, Caisses de retraite, Caisse assurance maladie, La Poste etc.). En février 2024, un atelier numérique pour seniors a été lancé à la Maison de l'autonomie, avec 24 participants répartis en 4 groupes.

La Ville de Rueil-Malmaison favorise l'accès aux nouvelles technologies pour tous, en tant que levier d'intégration sociale. La médiathèque propose des services de presse en ligne, de VOD, de logiciels de formation, ainsi que des ateliers multimédias pour les Rueillois. En juin 2023, un service de prêt de livres numériques a été lancé. Depuis septembre 2024, la Ville déploie le dispositif «Pass Numérique», destiné aux personnes en situation de précarité numérique, pour les aider à se familiariser avec le numérique. Le Pass Numérique comprend 10 chèques de 10€.



# RENFORCER L'ACCESSIBILITÉ ET LES AMÉNAGEMENTS ADAPTÉS



L'Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmé) est une mesure réglementaire visant à rendre accessibles tous les Établissements Recevant du Public (ERP) et Installations Ouvertes au Public (IOP). Déposé en 2015 et validé en 2016, l'Ad'AP de Rueil-Malmaison concerne 196 sites (156 ERP et 40 IOP) et s'étend sur 9 ans (2016-2025), répartis en 3 phases de 3 ans. La liste des ERP conformes au 31 décembre 2014 est disponible sur le site du CCAS (crèches, écoles, police, accueils loisirs, cimetières, églises, centres culturels etc.)

De plus, la Ville propose aux personnes sourdes ou malentendantes l'application Acceo, qui permet des échanges en langue des signes Française (LSF), transcription instantanée de la parole (TIP) et langue française parlée complétée (LfPC) avec les services municipaux.

La Ville de Rueil-Malmaison a mis en place plusieurs dispositifs pour améliorer l'accessibilité des personnes en situation de handicap. 25 sites municipaux sont équipés de boucles à induction magnétique pour faciliter les échanges avec les malentendants. 7 bâtiments sont dotés de balises sonores pour guider les personnes déficientes visuelles. L'ensemble des espaces verts a fait l'objet d'un diagnostic pour la mise aux normes dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée. En 2023, des événements ont été organisés pour le 10e anniversaire de la Maison de l'Autonomie, et un parcours de santé adapté pour seniors a été inauguré au Parc de l'Amitié. Un nouvel EHPAD (Julia Stell) a ouvert en juillet 2023 doté de 84 lits, dont 43 en aide sociale à l'hébergement.

Une campagne sur le « bien vieillir » a été lancée entre juin 2023 et septembre 2024 avec des ateliers. Un appartement témoin pour aider les seniors et personnes handicapées à vivre à domicile a aussi été installé de manière pérenne et visité par de nombreux habitants et accueille aussi des formations pour les professionnels de santé.

L'ensemble de l'action sociale de la ville sur 2023-2024 est à retrouver sur le site du CCAS. (Centre Communal d'Action Sociale)

► <https://ccas-rueilmalmaison.fr>

## CHIFFRES :

Rueillois :

+ de 100  
personnes ont visité  
l'appartement témoin  
en 2024

Professionnels :

150  
personnes l'ont visité  
à titre professionnel



**RUEIL-MALMAISON**  
poursuit sa  
transition énergétique



# ENCOURAGER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

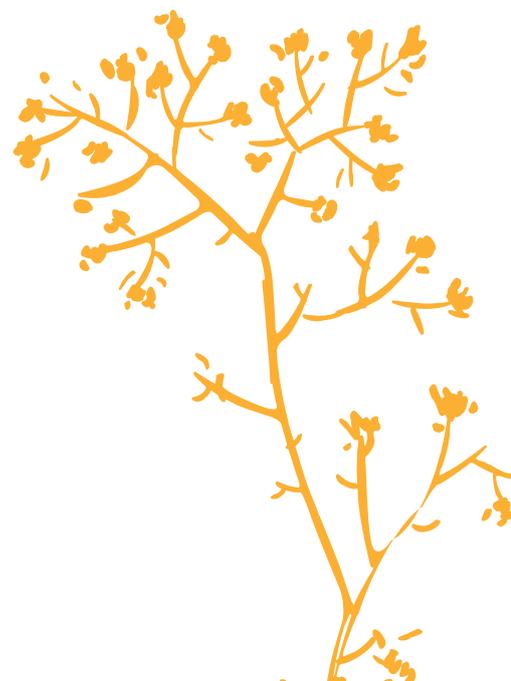
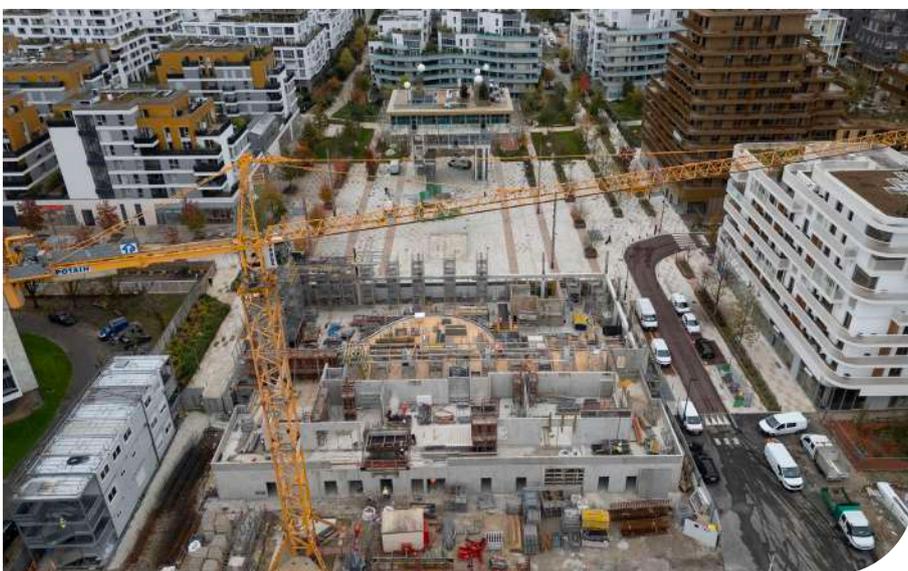


## Un contrat global de performance énergétique

L'Éco Énergie Tertiaire (EET), imposée par le décret tertiaire de 2018, vise une réduction progressive de la consommation d'énergie dans les bâtiments tertiaires de plus de 1 000 m<sup>2</sup> pour lutter contre le changement climatique. Les objectifs sont de réduire la consommation de 40% d'ici 2030, 50% en 2040 et 60% en 2050 par rapport à 2010. La Ville de Rueil-Malmaison a lancé depuis plusieurs années des projets de rénovation énergétique pour réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. En 2018, son patrimoine immobilier, composé de 120 bâtiments représentant 200 000 m<sup>2</sup>, consommait annuellement environ 23 600 MWh de gaz et 9 600 MWh d'électricité.

En 2023, un contrat global de performance énergétique a été attribué à un groupement mené par Ozaiq, visant à réduire la consommation d'énergie de 30% sur sept sites particulièrement énergivores (18% de la consommation totale des bâtiments municipaux). Ce projet concerne six établissements scolaires et le centre administratif municipal, pour une surface totale de 34 500 m<sup>2</sup>. Les travaux, comprenant l'isolation, le renouvellement des huisseries, l'installation d'éclairages LED, de robinets thermostatiques, de panneaux photovoltaïques et le raccordement au réseau de chaleur, s'étaleront sur dix ans.

Des économies significatives ont déjà été réalisées, comme à l'école George Sand, où une baisse de 32 250 kWh d'électricité a permis d'économiser 12 000 € entre 2023 et 2024. L'école Pasteur a également été entièrement isolée et raccordée au réseau de chaleur en 2024.





## Un marché multi-technique

En 2023, un marché Multi-Technique a été signé pour la maintenance et l'exploitation des installations de chauffage, climatisation et ventilation des bâtiments communaux. Ce marché confie la gestion de ces installations à une entreprise tous corps de métiers, avec des clauses spécifiquement orientées vers la réduction de la consommation d'énergie. Pour encourager les économies d'énergie, un dispositif d'intéressement a été mis en place, où une partie des économies réalisées sur les consommations d'énergie est reversée à l'entreprise délégataire. Ce système incite ainsi à optimiser la consommation énergétique des bâtiments. Le service Energie & Maintenance de la commune assure un suivi régulier pour vérifier les économies réalisées et coordonner avec le délégataire les actions à mettre en place pour améliorer les résultats.

La Ville poursuit ses investissements en faveur des rénovations thermiques de ses bâtiments, afin de diminuer sa consommation d'énergie et d'en accroître le confort thermique.

### En 2023, les travaux menés ont concerné les ouvrages suivants :

- Poursuite des travaux de réhabilitation du Gymnase Jean Dame
- Réhabilitation du pavillon Gallieni et raccordement de ce dernier au réseau de chaleur
- Raccordement de 8 bâtiments publics au réseau de chaleur (géothermie) : Le centre culturel Edmond Rostand, le gymnase des Bons Raisins, l'école des Bons Raisins, l'école George Sand, le théâtre André Malraux, le centre administratif Jean Mermoz, la crèche des Petits Pas et le groupe scolaire Albert Camus
- Rénovation de 3 chaufferies : Pavillon Manet, Le Prieuré et Crèche des Bons Raisins
- Isolation en toiture du Centre Médico-psycho-pédagogique (CMPP) (en dehors du Marché Global de Performance (MGP)).
- Isolation extérieure du Club-House du Stade du Parc.
- Remplacement des fenêtres de plusieurs bâtiments communaux, augmentant leur performance énergétique : Pavillon Vlaminck au Parc des Bords de Seine, Pavillon Manet, Ecole Tuck Stell, Ecole Jean de la Fontaine
- Lancement du schéma directeur immobilier, recensement des usages des bâtiments publics et plan d'optimisation.

### En 2024, la Ville a procédé :

- Au remplacement des fenêtres du gymnase des Buissonnets pour améliorer sa performance énergétique.
- A l'isolation en toiture de la crèche du Château (en dehors du Marché Global de Performance (MGP)).
- A la rénovation de 3 chaufferies : Imprimerie Municipale, Logistique et Centre de Loisirs Bellerive

La ville mène systématiquement des études sur les travaux entrepris, en particulier en CVC (Chauffage, Ventilation, Climatisation), pour évaluer les gains énergétiques potentiels. Par exemple, à chaque remplacement de ballon d'eau chaude, une étude est réalisée pour passer à une production instantanée de chauffage, ce qui permet non seulement de réaliser des économies d'énergie, mais aussi de prévenir le développement de la légionnelle, une bactérie qui prolifère dans l'eau chaude stagnante.



## Un nouveau réseau de chaleur urbain (RCU)

En juillet 2020, le Conseil Municipal de Rueil-Malmaison a adopté la géothermie, troisième source d'énergie renouvelable en France, pour alimenter son futur réseau de chaleur. Ce projet est porté par GéoRueil, une société locale issue du partenariat entre ENGIE Solutions, la Caisse des Dépôts et la Ville de Rueil-Malmaison, et fournira de la chaleur locale et renouvelable au réseau de la ville pendant 28 ans. L'objectif final est de construire un réseau de 26 km. La ressource géothermale est captée à 1 500 mètres de profondeur, rue Gustave Flaubert, à une température de 60°C, et alimente le réseau de chaleur Rueil Energie. Dès 2022, les travaux de forage achevés, 10 km de réseau ont été construits et ont commencé à fonctionner en novembre 2022, alimentant 5 000 équivalents-logements en chaleur. En 2023, 8,4 km de réseau supplémentaires ont été installés, avec 36 sous-stations mises en service et 3 000 équivalents-logements raccordés. En 2024, 6,9 km de réseau ont été réalisés, et 25 nouvelles stations ont été raccordées.

En mai 2024, le mix énergétique a été renforcé grâce à l'interconnexion des réseaux de chaleur du SITRU (Syndicat Intercommunal pour le Traitement des Résidus Urbains de la Boucle de la Seine) et de Rueil-Malmaison, tous deux gérés par ENGIE Solutions. Depuis octobre 2024, le réseau de Rueil-Malmaison bénéficie désormais d'une seconde source d'énergie renouvelable en complément de la géothermie, grâce au réseau de chaleur du SITRU et à son usine de valorisation énergétique CRISTAL. Les canalisations du réseau de chaleur de Rueil-Malmaison seront installées sous le pont de Chatou pour relier la sous-station d'échange située à Chatou.



### CHIFFRES :

12 000

équivalents-logements rueillois raccordés à terme au réseau de chaleur

68 %

d'énergie renouvelable, majoritairement issue de la géothermie

21 000

tonnes de CO2 évitées par an par la réduction du recours au gaz

60 °C :

température de l'eau puisée pour la géothermie rueilloise



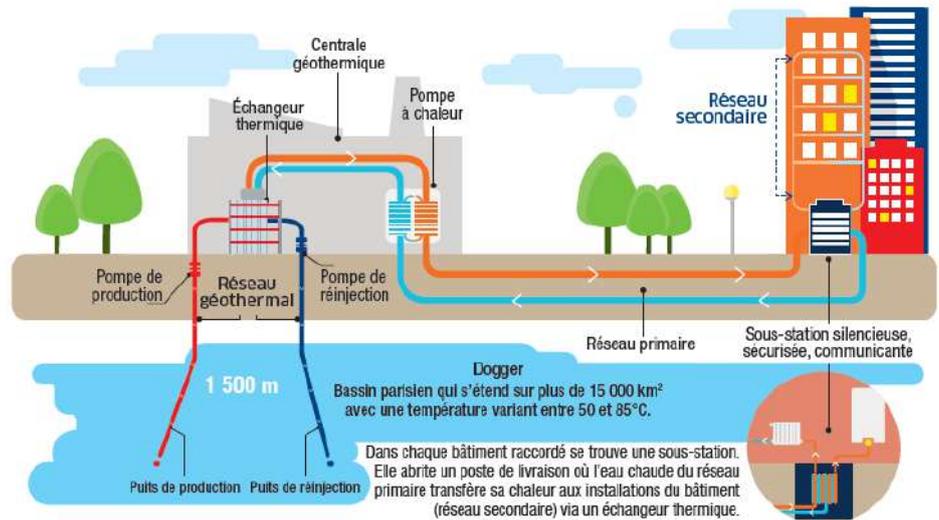
## CHIFFRES :

1 500 m  
Profondeur des puits

25,4  
kilomètres de réseaux

En 2023 :  
100 000€  
d'économies grâce au  
raccordement de  
16  
bâtiments municipaux

À terme, le taux d'énergie renouvelable du réseau Rueil Energie devrait atteindre 68 % (contre 61 % en 2024), tandis que celui du réseau SITRU sera de 83 %. Ce projet a bénéficié de subventions de l'ADEME via le Fonds chaleur et de la Région Île-de-France.



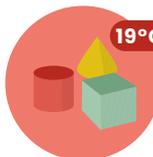
## Un plan communal d'économie d'énergie

Un plan communal d'économie d'énergie a été mis en place dès 2022, reconduit en 2023 et 2024 pour faire face à la forte augmentation des tarifs de l'énergie ayant un impact important sur le budget de la Ville. Ainsi les températures sont réglées pour les écoles primaires et bâtiments communaux à 19° C, pour les crèches à 20°C, pour les gymnases à 16°C. L'eau des piscines est désormais chauffée à 26° ou 28 ° selon le type de bassins, ce qui représente pour l'ensemble une baisse de 1 à 2 ° C, soit des économies substantielles.

## 🔥 BAISSER LA TEMPÉRATURE DANS LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX :



**Report de la période de chauffe qui démarrera le 17 octobre 2022** (sauf dans les crèches, au cas par cas).



**Température des écoles primaires\* : 19°C** (-1°C par rapport à la température habituelle dans les maternelles).



**Température des bâtiments publics : 19°C** (-1°C par rapport à la température habituelle).



**Température des crèches : 20°C** (-1°C par rapport à la température habituelle).



**Température des gymnases : 16°C** (-1°C par rapport à la température habituelle).



**Température de l'eau des bassins sportifs : 26°C** (-2°C par rapport à la température habituelle).



**Température de l'eau des bassins d'apprentissage : 28°C** (-1°C par rapport à la température habituelle).

# OPTIMISER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



La Ville poursuit la rationalisation de l'éclairage public dans le but de réaliser des économies d'énergie, d'améliorer le confort visuel des Rueillois et de préserver la «trame noire» des corridors écologiques, essentiels pour la biodiversité nocturne. Les lampes LED, plus performantes et moins énergivores, remplacent progressivement les anciens éclairages, constituant ainsi un tiers de l'éclairage public de la commune à la fin de l'année 2022.

Par ailleurs, toutes les lanternes LED sont équipées de variateurs de puissance, programmés pour réduire l'éclairage de 50 % entre minuit et 6 heures du matin, dans une optique de réduction supplémentaire de la consommation énergétique. Une étude en cours permet d'évaluer l'impact de l'extinction et de la diminution de l'intensité lumineuse sur la visibilité et la sécurité. Un travail spécifique sur la trame noire a également été lancé pour intégrer la protection de la biodiversité dans cette démarche. En 2023, le plan d'optimisation de l'éclairage public a continué, en tenant compte des résultats des études réalisées.



## LES CHIFFRES 2023-2024 :

nombre de points  
lumineux

9 744

dont

4188

points lumineux LED

et

3000

points lumineux éteints  
dans le cadre du plan  
d'économie d'énergie.

## PERSPECTIVES 2026 :

100%

des lanternes seront  
à LED.



## QUELQUES CHIFFRES :

26

hectares

dont

17

à aménager

30 %

d'espaces verts, soit  
(5.4 ha (dont 2 ha privés  
et 3.4 ha publics))

60 %

d'énergies renouvelables

3

labels reçus  
(Label EcoQuartier, label  
« Ville de demain », label  
« 100 quartiers innovants  
et écologiques »)

1

label Bas Carbone  
pour résidence Stellata

# PROMOUVOIR DES CONSTRUCTIONS NEUVES EXEMPLAIRES



La création de l'écoquartier de l'Arsenal vise à contribuer à l'objectif de l'État de créer 617 logements par an, avec la programmation de 2 500 logements, dont 25 % de logements sociaux. Le projet inclut la désimperméabilisation d'un ancien site industriel et se développe autour du parc Jacques Chirac, composé de 844 arbres (747 plantés et 97 conservés). La sélection des essences tient compte de critères environnementaux, (peu allergènes, capacité d'ombrage, faible besoin en arrosage, résistance face aux épisodes de sécheresse, diversité des strates végétales) et tous les logements sont à moins de 300 m du parc. La déconstruction des bâtiments, commencée en 2018, a permis de réutiliser 40 000 tonnes de matériaux, grâce à des partenariats avec Saint-Gobain Habitat et l'association Réavie. L'isolation biosourcée et l'utilisation de matériaux en bois ont été généralisées, et tous les bâtiments sont raccordés au réseau de chaleur de la commune.

En décembre 2023, l'écoquartier a obtenu le label «Ecoquartier Livré», et la résidence Stellata a reçu le label «Bas Carbone : bâtiment neuf biosourcé». Enfin, un nouveau Pôle Santé de l'Arsenal a été inauguré en novembre 2024, répondant à la désertification médicale en accueillant dix praticiens.

Les actualités de l'Ecoquartier sont sur un site dédié :

► [www.arsenalrueilecoquartier.fr](http://www.arsenalrueilecoquartier.fr)



# DIVERSIFIER LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES



## Des Zones d'accélération des Energies renouvelables

L'étude des énergies renouvelables (EnR) dans les rénovations de bâtiments publics est désormais systématique. Avant chaque projet, les services de la Ville étudient la faisabilité technique et financière d'installer des panneaux photovoltaïques sur les toits, de végétaliser les surfaces ou de poser des matériaux réfléchissants (effet albédo) pour réduire l'absorption de chaleur par les toitures.

Dans le cadre de la loi APER, la Ville a créé un zonage pour la planification territoriale des énergies renouvelables. Après une consultation publique en 2024, le Conseil Municipal a voté, le 18 novembre 2024, la création de zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAEnR), afin de faciliter les démarches de raccordement de nouvelles installations photovoltaïques au réseau électrique. Ces zones concernent toute la commune, à l'exception du bois de Saint-Cucufa pour les énergies suivantes : énergie solaire d'origine photovoltaïque, énergie solaire d'origine thermique, géothermie, pompes à chaleur aérothermique, valorisation de l'énergie fatale, biogaz et biomasse.



## CHIFFRES :

# 2038

places de vélo,  
dont

# 500

sécurisées  
réparties dans 3 stations

# 16,8 km

de bandes/pistes  
cyclables et couloirs de  
bus ouverts aux vélos

# 30 km

de voies à sens unique  
autorisées au contresens  
vélo

# 10

stations Vélib' en  
service sur la Ville fin 2023

# 380

Vélos à assistance élec-  
triques subventionnés  
par la ville en 2024

## 4 CHIFFRES CLÉS :

En 2023 :

# 83%

de la voirie commu-  
nale est apaisée  
dont

# 69%

en zones 30,

# 10%

d'aires piétonnes,

# 4%

de zones de rencontre

# FAVORISER LES MOBILITÉS DOUCES



En 2023, la pratique du vélo a augmenté de 5 % en France, selon l'association Vélo & Territoires (Source : Le Monde), soulignant l'importance de soutenir tous les modes de transport doux pour une mobilité urbaine durable, tels que la marche, la trottinette, le skateboard et le roller.

La Ville a adopté son Plan Vélo en 2022, en complément de celui du territoire POLD et avec le soutien des collectivités locales (Région, Métropole, Département). Entre 2023 et 2024, plusieurs aménagements ont été réalisés :

- Création d'une bande cyclable à contre-sens d'un kilomètre sur l'avenue Albert 1<sup>er</sup>.
- Construction de 350 mètres de piste cyclable sécurisée dans la rue Haby Sommer.

Une piste cyclable provisoire a également été installée sur l'avenue de Colmar (RD991), en attendant une pérennisation en collaboration avec le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine.

La Ville a également renforcé son infrastructure avec 11 nouveaux groupes d'appuis vélos, soit 188 nouveaux emplacements, portant le total à 2 038 places pour vélos. Cela représente en moyenne 25 emplacements pour 1 000 habitants, bien au-delà de la moyenne de 14,6 pour 1 000 habitants observée dans la région la mieux dotée (Loire-Atlantique) selon Statista.

En parallèle, le service Vélib' Métropole continue de se développer, avec l'installation en 2023 d'une dixième station sur la Place des Arts. La Municipalité soutient aussi l'utilisation du Vélo à Assistance Électrique (VAE) en versant une subvention aux Rueillois. En 2024, un budget de 93 000 € a été alloué pour soutenir plus de 380 demandes, un montant qui a été épuisé en seulement six mois, témoignant de l'engouement pour ce dispositif.

La Ville continue de rendre l'espace public plus équilibré et sécurisé en favorisant l'aménagement de nouvelles aires piétonnes, de zones de rencontre (limitées à 20 km/h) et de zones 30 (limitées à 30 km/h) sur l'ensemble de son territoire. Ainsi, en 2023 et 2024, la généralisation des zones 30 a été finalisée. Le temps de parcours piéton d'un point à un autre est par ailleurs indiqué sur des panneaux de signalisation, afin d'encourager les Rueillois à pratiquer la marche à pied. Les Rueillois ont pu profiter de leur cœur de ville grâce à la piétonisation de la place de l'Église lors des étés 2023 et 2024 du 30 avril au 1er octobre.



# ACCOMPAGNER LE DÉPLOIEMENT DE LA ZFE (ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS)



La loi Climat et Résilience de 2021 a établi un calendrier progressif pour interdire les véhicules les plus polluants :

- Restriction des véhicules Crit'Air 5 au plus tard le 1er janvier 2023.
- Restriction des véhicules Crit'Air 4 au plus tard le 1er janvier 2024.

Pour soutenir cette transition vers des véhicules plus propres, la Ville communique sur toutes les aides à l'achat de véhicules écologiques qui peuvent se cumuler : une aide de la Métropole du Grand Paris pour l'achat de voitures électriques, à hydrogène, GNV ou hybrides, à laquelle s'ajoute celle de Paris Ouest La Défense, qui propose un complément de 10 %. Ces aides sont également cumulables avec le « bonus écologique » et la « prime à la conversion » proposés par l'État.



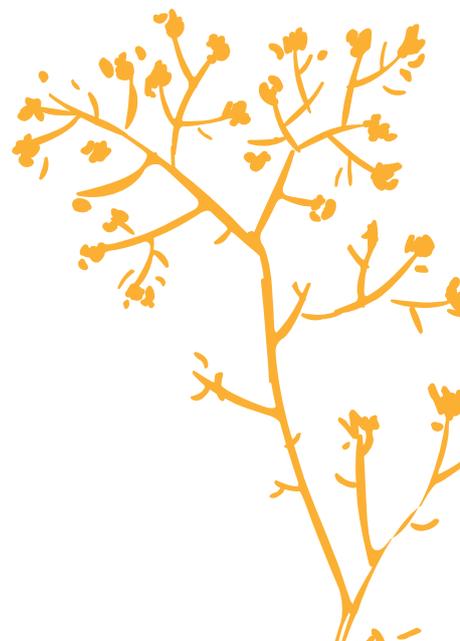
## Réduire l'impact des véhicules thermiques

La ville a inauguré le 27 novembre 2023 une station d'auto partage de véhicules électriques mise à disposition par Getaround, le leader de l'autopartage en Europe associé au réseau Metropolis; Ce nouveau service d'autopartage électrique est une première pour Metropolis, qui dispose de bornes de recharge et qui lance une expérimentation à Rueil-Malmaison dans les Hauts-de-Seine. Pendant un an, deux véhicules électriques seront mis à disposition des habitants ou visiteurs de passage sur la plateforme Getaround.

La Ville poursuit son effort de renouvellement de sa flotte avec des véhicules électriques. Rueil-Malmaison, investit depuis 2013 pour verdir sa flotte de véhicules municipaux afin de répondre à plusieurs objectifs : réduire les émissions de CO<sub>2</sub> dues aux déplacements des agents, réduire les consommations de carburant, réduire les dépenses de la Ville. Ainsi, 16 nouveaux véhicules électriques ont été acquis par la Ville en 2023 puis 20 en 2024. Au total, la flotte électrique municipale compte 71 véhicules, dont 6 hybrides répartis comme suit : 30 véhicules utilitaires, 40 véhicules légers et 1 moto. Il existe aussi des vélos mis à disposition des services, ainsi la Police Municipale dispose de 3 vélos à assistance électrique, 13 vélos à assistance électrique sont dispatchés dans les divers services de la ville.

Les véhicules électriques demandent aussi moins d'entretien mécanique et sont plus silencieux.

En outre, la Ville a anticipé sur les exigences de la Métropole du Grand Paris en termes d'émissions de CO<sub>2</sub>, puisque les véhicules répondant aux Crit'Air 3, 4 ou 5 ne pourront plus circuler à Rueil Malmaison à partir du 1er janvier 2025.



## PERSPECTIVES 2031 EN CHIFFRES :

Nouvelle gare Rueil  
Suresnes Mont-Valérien :

**15 000**  
habitants sur 3 villages  
(dont 5 500 de l'écoquar-  
tier) à moins de 800 m  
de la nouvelle gare

**70 000**  
voyageurs/jour  
temps de trajets : 5 min  
pour rejoindre Ligne 9  
pont de Sèvres

**8 min**  
pour rejoindre la Défense

**19 min**  
pour rejoindre  
Saint-Denis Pleyel (1  
heure actuellement)  
correspondances avec  
RER D et lignes 14, 16 et 17  
du métro.  
Le tramway ligne 1  
desservira 5 stations  
dans la ville de Rueil.

## PERSPECTIVES :

Des études sont en cours pour une prolongation de la future ligne du métro 18 du Grand Paris Express jusqu'à Rueil-Malmaison (quartier de Rueil-sur-Seine) avec une date prévue de mise en service au-delà de 2030.

# RENFORCER LES INTER-CONNEXIONS MODALES



Île-de-France Mobilités a renforcé la capacité de la ligne de bus 263, qui dessert l'Écoquartier depuis 2022, et continue en 2023/2024 à étudier les meilleures connexions possibles avec les autres lignes, notamment les RER. Une étude sur les déplacements dans l'Écoquartier est en cours, avec une phase de comptabilisation des flux avant l'élaboration d'un plan d'action.

Le terrain de la future gare de métro de la ligne 15 Ouest a été officiellement remis à la Société du Grand Paris le 7 septembre 2023. La ligne 15 du Grand Paris Express, qui arrivera à Rueil-Malmaison d'ici 2030, fait partie de plusieurs projets d'infrastructures de transport en cours ou à l'étude sur le territoire.

La future gare du métro 15 sera située rue Gallieni, à proximité de la mairie annexe du Mont-Valérien, et offrira plusieurs correspondances avec les lignes de bus des rues Gallieni et des Bons Raisins. Cette gare contribuera à un rééquilibrage global de l'offre de transports à Rueil-Malmaison, actuellement principalement desservie par la ligne A du RER. Son implantation a été coordonnée avec le développement de l'écoquartier de l'Arsenal. La construction de la gare a commencé et se poursuivra jusqu'en 2028, avec une mise en service prévue pour 2030/2031.

Rueil-Malmaison sera la dernière commune à être desservie par le tramway T1, avec un prolongement prévu d'ici 2030. Ce tram reliera les stations « Petit-Colombes » et « Château de Malmaison » en seulement 26 minutes, avec une fréquence de passage toutes les 4 minutes. Ce gain de temps améliorera considérablement les déplacements des Rueillois et renforcera les interconnexions entre les pôles économiques et culturels de la région.

Le tramway T1 traversera Rueil-Malmaison via les avenues Paul Doumer et Napoléon Bonaparte, desservant des lieux emblématiques comme le centre-ville, le théâtre André Malraux, l'Hôtel de Ville, le Conservatoire à rayonnement régional et l'Institut Français du Pétrole et des Énergies Nouvelles. Il se poursuivra ensuite jusqu'au Château de la Malmaison. Le tramway sera implanté au centre des voies, avec une voie de circulation par sens et des bandes cyclables aménagées, assurant ainsi un cadre de vie apaisé et sécurisé pour les habitants. Des travaux de sondages géotechniques ont été entrepris entre fin octobre et décembre 2024. Les travaux de dévoiement des réseaux existants sont prévus en 2026-2027.



# RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES



Pour mieux accompagner les copropriétés, propriétaires et bailleurs dans leurs démarches de rénovation énergétique, l'ALEC (Agence locale de l'énergie et du climat) organise deux permanences mensuelles pour les Rueillois. (plus d'infos sur les lieux à retrouver sur le site de la ville).

En octobre 2023, l'ALEC a inauguré son exposition itinérante «Rénov' Expo» à l'occasion du 1er salon de la transition écologique et du monde animal à Rueil-Malmaison, afin de faire connaître ses actions à un public plus large.

## Bilan des bénéficiaires de Ma Rénov' via POLD (2023/2024)

L'aide Ma Rénov, sans conditions de ressources, est accessible à tous les propriétaires de logements occupés en résidence principale, construits depuis au moins 15 ans, sur le territoire de Paris Ouest La Défense (POLD). Elle couvre des travaux d'isolation thermique, de remplacement de systèmes de chauffage, de rénovation énergétique globale, etc.

- Individuel : 13 Rueillois bénéficiaires sur 55 au total dans POLD, avec une aide de 29 332 €, incluant des rénovations globales, des isolations de murs/toitures/vitres et l'installation de poêles à bois/granulés.
- Projets collectifs : 4 projets à Rueil sur 15 au total dans POLD, avec une aide de 11 410 €.

Après le succès du cadastre solaire rueillois lancé en 2019, le POLD a développé une plateforme gratuite permettant de simuler la capacité des toitures à produire de l'énergie solaire et d'évaluer les coûts d'installation et de raccordement au réseau Enedis. En 2024, 161 clics ont été géolocalisés à Rueil-Malmaison, et plusieurs logements ont été équipés de panneaux solaires.

## Mécanismes financiers pour la rénovation énergétique :

- Prêt à taux 0% pour primo-accédants : Ce prêt, instauré en 2019, est réservé aux primo-accédants rueillois sous conditions de ressources et doit être lié à un prêt immobilier classique. Il peut aller jusqu'à 30 000 € pour des travaux d'économies d'énergie. Depuis sa création, 8 dossiers ont été validés, dont 1 en 2023 et 1 en 2024.
- Exonération de taxe foncière de 50% pendant 3 ans : Depuis 2012, cette exonération s'applique aux travaux de rénovation énergétique sur les biens de plus de 10 000 € sur un an ou 15 000 € sur 3 ans. En 2023, 45 logements en ont bénéficié, et en 2024, 62 logements.

Enfin, en partenariat avec la Métropole du Grand Paris, des études sont en cours pour l'implantation de centrales photovoltaïques sur des toitures étendues. Parmi les projets envisagés, des solutions sont à l'étude pour les toitures de l'école Alphonse Daudet et des Ateliers Municipaux.

► ALEC : Tel : 01 46 49 10 08    ► Mail : [contact@alec-pold.org](mailto:contact@alec-pold.org)



# OPTIMISER L'USAGE DE L'EAU



## CHIFFRES :

4%  
des sols  
désimperméabilisés

## Gérer les eaux pluviales à la parcelle

Rueil-Malmaison s'engage également pour la gestion des eaux pluviales à la parcelle pour les constructions et réhabilitations. Ainsi, sur le territoire de Rueil indépendamment de la domanialité et son niveau d'imperméabilisation initial, les eaux de ruissellement générées par toute nouvelle construction, tout nouvel aménagement ou toute extension doivent être gérées sur le site du projet au minimum pour un événement pluvial correspondant à une pluie de retour décennale, sans raccordement direct ou indirect au réseau public territorial.

Le mode de gestion à la source des eaux pluviales doit être étudié dès la conception, comme une composante à part entière du projet. Le principe est la gestion des eaux pluviales à la parcelle (zéro rejet). La vidange gravitaire des ouvrages de gestion des eaux pluviales est obligatoire. La demande de validation des projets est faite auprès du Service d'Assainissement.



**RUEIL-MALMAISON**

agit pour la  
santé et le bien-être



# METTRE EN ŒUVRE DES DISPOSITIFS DE SOUTIEN À LA SANTÉ MENTALE



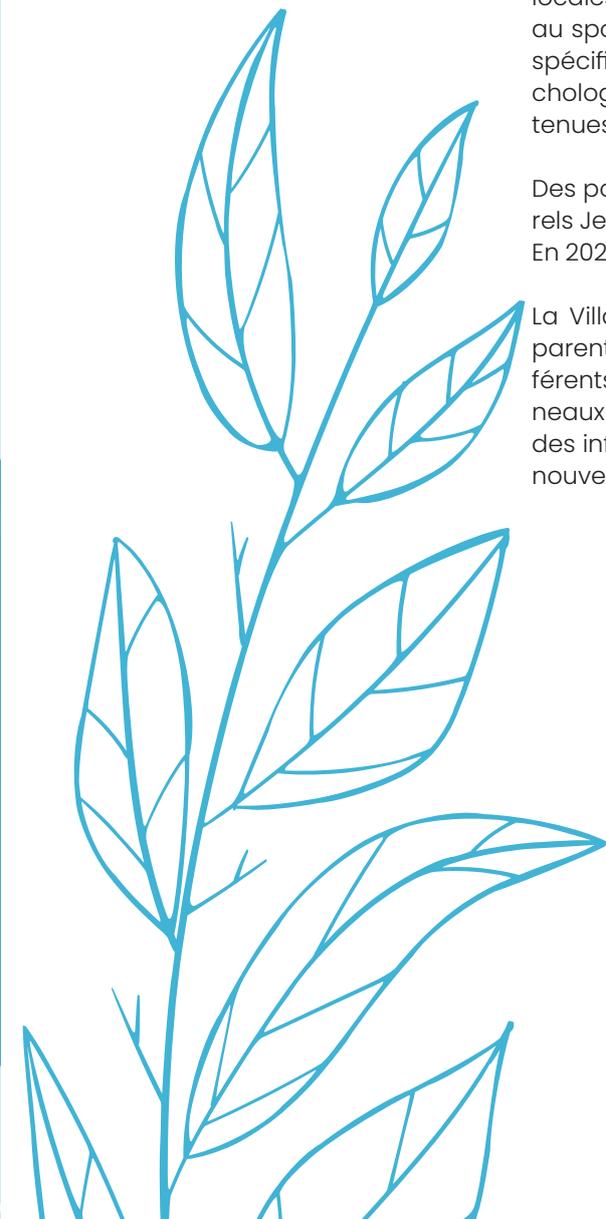
La ville de Rueil-Malmaison a fait de la santé une priorité, notamment avec la mise en place du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM), présidé par le maire, et un partenariat avec la MGEN pour aborder des sujets comme la santé mentale des jeunes et la sensibilisation du public. Des campagnes de communication et de sensibilisation continuent d'être menées en collaboration avec les associations locales.

Le cycle Ciné Psyché, organisé par le CLSM, vise à sensibiliser la population au bien-être psychique en abordant des thématiques de santé mentale au cinéma, avec des projections en lien avec les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM). En 2024, les films *Le grand bain* (10 juin) et *La rage au ventre* (14 octobre) ont été programmés.

Pour diversifier le soutien à la santé mentale, la ville collabore avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) et les associations locales. Elle a mis en place des dispositifs d'écoute, de soutien au lien social, au sport santé et au retour à la nature. Après la période COVID, des actions spécifiques ont été développées dans les collèges et lycées, avec des psychologues intervenant auprès des jeunes. En 2023, 156 permanences ont été tenues et 128 jeunes ont été accompagnés.

Des points d'écoute jeunes ont été instaurés en 2023 dans les centres culturels Jean Menuet (Mazurières) et Riber, offrant un soutien gratuit et anonyme. En 2023/2024, 20 permanences ont eu lieu et 6 jeunes ont été accompagnés.

La Villa Familia propose également des ateliers d'écoute pour soutenir la parentalité. La ville communique régulièrement sur son offre de santé via différents canaux, comme les réseaux sociaux, le Bulletin Municipal et les panneaux lumineux modernisés. La plateforme Ameli, accessible à tous, fournit des informations fiables sur la santé. Chaque mois, le Rueil-Info annonce les nouvelles installations de professionnels de santé.



# OFFRIR UN SERVICE DE SANTÉ DIVERSIFIÉ ET ÉQUITABLE



Pour renforcer et maintenir l'accessibilité aux soins de santé la ville a pu en lien avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS), faciliter le parcours d'installation des praticiens et la mise en relation des porteurs de projet avec les services de la ville (locaux, accès, communication).



## CHIFFRES :

12 praticiens accompagnés en 2023 et

2 projets d'ouverture de cabinets médicaux.

135 membres de la CPTS Rueil en 2023

180 membres de la CPTS Rueil en 2024

8 réunions de coordination en 2023

Ouverture d'un Pôle médical au sein de l'éco quartier Arsenal fin 2024

# ELARGIR LA DIVERSITÉ ET L'ACCESSIBILITÉ DE L'OFFRE



## Faire évoluer le regard sur le handicap

Le 8 mars 2024, Rueil-Malmaison a célébré les 20 ans de la charte Rueil-handicap avec la signature de la 3<sup>e</sup> charte pour la période 2021-2031. Précurseur de la loi handicap de 2005, cette charte signée en 2001 avec 8 associations représentant les personnes en situation de handicap – APF, APAJH, ADEPH, AFM, ADAPEI, AVH, UNAFAM et la PIAPH, est un véritable engagement pour favoriser le « mieux vivre ensemble » et faire évoluer le regard porté sur le handicap. Elle s'avère être un espace collaboratif entre associations, établissements spécialisés dans le handicap, particuliers et services municipaux. A tel point qu'aujourd'hui, elle compte 35 membres.

Afin de mieux cerner et répondre aux besoins des personnes en situation de handicap, la charte fonctionne en groupes de travail. 5 groupes de travail thématiques ont ainsi été créés : information, sensibilisation au handicap / transports, mobilité et accessibilité des lieux publics / travail, éducation et formation / culture, sport, loisirs / logement et vie à domicile.

A titre d'exemples, les réalisations suivantes ont été possible par le biais de ce dispositif : la création de la Maison de l'Autonomie, l'implantation de 350 feux sonores répartis sur l'ensemble du territoire, l'accompagnement par la coordination Loisirs handicap de près de 200 enfants et de jeunes au sein des structures municipales, la création de sections sportives adaptées, l'organisation d'échanges professionnels avec l'ESAT du château, la promotion de spectacles musicaux ou encore la mise en valeur de l'édition jeunesse accessible.

Cette troisième charte permet de poursuivre et d'approfondir les sujets liés au handicap à Rueil-Malmaison.

Le forum Handicap et Performance du 5 juin 2024 a réuni de nombreuses associations représentant différents domaines du handicap avec des sujets du quotidien (scolarisation, activités de loisirs, lectures...). Ont ainsi été proposés des ateliers de bien-être, de santé et de prévention, tout comme la sensibilisation aux différents handicaps à travers des mises en situation, des jeux adaptés et des quiz.

# PROMOUVOIR L'OFFRE CULTURELLE LOCALE



Le Pass Culture permet de participer à financer des activités culturelles, sportives et de loisirs (Ecole des sports, Rueil Culture Loisirs, Médiathèque, théâtre, cinéma....) et s'adresse aux enfants âgés de 6 à 18 ans inclus dont les familles relèvent des tranches 1, 2 et 3 du quotient familial (QF) de l'année en cours ; aucune condition de ressources n'est requise pour les enfants en situation de handicap. Le CCAS instruit les dossiers de février à juin.

## Offrir une approche sensible du vivant par la culture

La Fabrique in situ de Rueil Culture Loisirs organise des activités de sensibilisation à la biodiversité, mêlant pratiques artistiques, science, loisirs et découvertes. En octobre 2023, un cycle intitulé Comment va la Terre ? présentait une série de films documentaires sur la biodiversité à destination des enfants et adolescents pendant les vacances de la Toussaint. Ce cycle a touché 45 enfants grâce à un partenariat avec l'Eco-centre de loisirs des Gallicourts.

Au printemps, le 23 mars 2024, une balade contée en forêt de Saint-Cucufa, où la nature est le personnage central, a rassemblé 13 participants. Un atelier scientifique sur l'eau, intitulé *Trop forte l'eau !*, a permis de sensibiliser 8 personnes à son rôle crucial dans notre environnement. Enfin le spectacle *Auprès de mon arbre* de Karine About, présenté en octobre 2024 par la Compagnie *Jteracontepas*, a mis en lumière l'importance de préserver les arbres.

C'est en adoptant des approches sensibles et en étant directement en contact avec la nature que les habitants prennent pleinement conscience de l'importance de leur environnement et sont incités à passer à l'action.



## Organiser des évènements éco-responsables

Que ce soit en 2023, lors de l'accueil du XV de France comme camp d'entraînement et camp de base pendant la Coupe du Monde de Rugby, ou encore lors de la Nuit Blanche 2024, le service événementiel met désormais en place des éco-cups pour réduire les déchets. De même, les traiteurs impliqués dans les manifestations de la ville répondent à un appel d'offres qui leur demande d'avoir une démarche éco-responsable ; certains utilisent de la vaisselle en porcelaine et d'autres des serviettes, gobelets et assiettes en matière recyclable voire déjà recyclée.

Pour Noël 2024, la Ville a acquis un abri de jardin transformé en chalet du Père Noël par les services techniques et le CFA de Rueil-Malmaison. Ce choix constitue un achat durable, permettant ainsi d'économiser sur les frais de location récurrents chaque année.

En 2024, dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques, l'accent a été mis sur les bienfaits du sport pour la santé physique et mentale. Le service Prévention-santé et risques sanitaires a organisé des stands pour sensibiliser le public sur des sujets variés : l'impact du sport sur la santé, la prévention des comportements à risque (exposition au soleil, audition, vie affective et sexuelle, consommation d'alcool, tabac et drogues), ainsi que des jeux ludiques tels que la roue de la santé (inspirée de la roue de la fortune) et « Recherche et trouve de la santé » (basé sur le concept de « Où est Charlie ») pour sensibiliser aux comportements à risques.

### Bilan :

- Le 22 juin, 150 personnes ont participé au village Olympique et Paralympique, avec des initiations gratuites aux disciplines olympiques et paralympiques, des démonstrations (escrime, Zumba, judo, athlétisme, Flag Foot, tennis, jujitsu et self-défense) et des stands sur les bienfaits du sport et la prévention des comportements à risques.
- Le 24 juillet, lors du passage de la flamme olympique, 500 personnes ont participé à des animations et initiations sportives sur trois sites de la ville, avec également un stand ludique sur les bienfaits du sport et la prévention des comportements à risques.

Les 19 et 20 juin 2024, l'association Fitdays MGEN s'est arrêtée à Rueil-Malmaison pour proposer des épreuves ouvertes aux familles, dont un triathlon, ainsi que des ateliers éducatifs au sein d'un village dédié. L'objectif du Kids'FitDays MGEN était de sensibiliser les enfants à l'importance du sport pour la santé, tout en abordant des thématiques telles que la nutrition, l'égalité fille-garçon, le savoir-faire à vélo et la collecte des déchets. Au total, 130 personnes ont été sensibilisées à ces enjeux.



# AMÉNAGER LA VILLE EN FAVEUR DU BIEN-ÊTRE ET DE LA SANTÉ



## Lutter contre les nuisances sonores

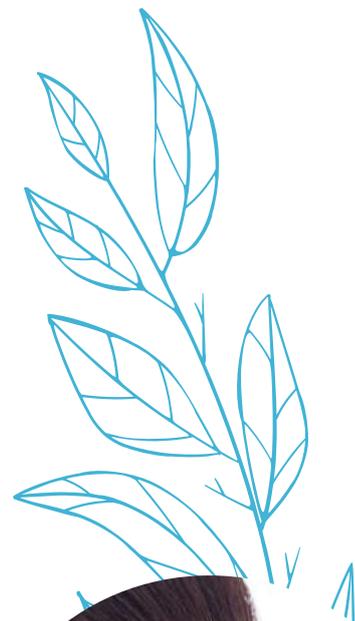
La ville s'engage activement dans la lutte contre les nuisances sonores, perçues comme la principale gêne en milieu urbain, qu'elles proviennent du voisinage ou des transports. Le bruit est encadré par des réglementations nationales et locales, notamment l'arrêté municipal n°2019-1863. Des guides ont été publiés pour aider les habitants à résoudre les conflits de manière amiable. Les systèmes d'alarmes sonores nécessitent une autorisation préalable. L'utilisation d'outils de jardinage et de bricolage est réglementée par des créneaux horaires. Par ailleurs, un classement sonore des infrastructures de transport a été révisé pour imposer des exigences d'isolation acoustique dans certaines zones. Enfin, trois radars sonores sont installés en ville pour mesurer les niveaux sonores des véhicules et encourager leur réduction.

## Veiller à la qualité de l'air

La pollution de l'air, en particulier les «particules fines» issues du trafic routier, du chauffage et de l'industrie, a de graves conséquences sur la santé, causant chaque année la mort de 40 000 personnes en France et une perte d'espérance de vie de 8 mois en moyenne. À Rueil-Malmaison, la circulation des véhicules polluants est la principale source de gaz à effet de serre. Pour y remédier, la Ville a instauré une zone à faible émission (ZFE) dans le périmètre de l'A86, limitant l'accès aux véhicules non conformes selon la classification Crit'Air.

La Métropole du Grand Paris offre une aide à l'achat de véhicules propres (électriques, hydrogène, GNV, hybrides), complétée par une aide de 10 % de POLD intitulée Je roule propre cumulable avec le « bonus écologique » et la « prime à la conversion » proposés par l'État. En 2024, 13 Rueillois ont bénéficié de cette aide. En parallèle, le réaménagement de la rue du 4 septembre, avec des matériaux drainants et dépolluants, contribue à la réduction des polluants liés à la circulation.

Depuis 2019, la Ville a signé la Charte Villes et Territoires Sans Perturbateurs Endocriniens et a pris des mesures pour améliorer la qualité de l'air intérieur dans les bâtiments, particulièrement dans les établissements scolaires. Des capteurs de CO<sub>2</sub> ont été installés dans toutes les écoles, crèches et centres de loisirs pour mesurer régulièrement la qualité de l'air, conformément au Plan National Santé Environnement.



# **RUEIL-MALMAISON**

implique tous  
les acteurs



# MOBILISER DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE



Depuis plus de 10 ans, près de 50% des crèches de Rueil-Malmaison ont obtenu le label Ecolo-crèche, et toutes les crèches mettent en œuvre des pratiques écoresponsables, comme la réduction de la consommation d'eau et d'électricité et l'utilisation de matériaux recyclés. Des actions de sensibilisation sont régulièrement menées auprès du personnel, incluant des formations sur les éco-gestes et la gestion du bruit. Le marché des fournitures pour les crèches offre aussi la possibilité de se fournir en couches biodégradables. Des actions de sensibilisation du personnel sont régulièrement menées par les directrices de crèche sur les éco-gestes ainsi que le partage de bonnes pratiques et la fabrication de recettes de produits ménagers respectueux de la santé et de l'environnement. En 2024, 16 agents ont été formés à l'utilisation d'un appareil de nettoyage à vapeur sèche pour désinfecter les locaux de manière efficace et écologique. Chaque crèche dispose d'un jardin, et quatre d'entre elles ont un jardin pédagogique.

Les écoles de la ville s'engagent également dans des actions de développement durable, telles que des projets autour de la biodiversité, des collectes de recyclage, des plantations et des semaines sans écrans. Plusieurs écoles ont été labellisées E3D, et des initiatives telles que l'élection d'éco-délégués et la sensibilisation à la gestion des déchets et des ressources naturelles sont menées. Ainsi, sur les années 2022-2023 et 2024, les écoles Robespierre et Pasteur ont mené des travaux de sciences et d'arts visuels autour de la biodiversité, qui ont fait l'objet d'une exposition. Les écoles Les Bons Raisins et Claude Monet ont organisé une semaine sans écrans en mobilisant également les familles. L'école George Sand a organisé une collecte de recyclage de téléphones et tablettes inutilisées. Les écoles : Les Trianons, Jean de la Fontaine et La Malmaison, ont effectué des plantations et du jardinage. L'école Pasteur a organisé une collecte de jouets en fin d'année dans un projet de réemploi solidaire. D'autres initiatives sont aussi menées comme l'élection d'éco-délégués, la sensibilisation autour des emballages et des aliments ultra-transformés pour le goûter, la désignation d'ambassadeurs de l'eau et de la lumière. Les écoles Pasteur et Malmaison ont été labellisées E3D.



## Accompagner vers la citoyenneté



Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), composé de 35 jeunes Rueillois âgés de 13 à 17 ans, élus en 2022 pour un mandat de deux ans, a activement participé à la vie citoyenne de la ville en 2023 et 2024, avec un fort engagement autour des enjeux du développement durable. En 2024, deux projets pour l'Écoquartier ont été sélectionnés : l'un portant sur la mobilité douce et l'autre sur la propreté et l'éco-citoyenneté, avec le projet « Cendriers à vote ». Le local du CMJ est situé au 3 place du Général Leclerc (caserne Guynemer), et une permanence est ouverte les mercredis après-midi de 14h30 à 17h30.

L'éco-accueil de loisirs des Gallicourts mène depuis de nombreuses années une démarche ludique et pédagogique centrée sur l'écologie, le développement durable et l'environnement. Sur un site de 1,3 ha, les enfants de 6 à 10 ans apprennent à travers l'observation et l'étude de la faune et de la flore grâce à la mare pédagogique, le potager biologique, les zones vertes telles que la prairie, les arbres et les ruches, avec un focus sur les comportements éco-citoyens. En 2017, la structure est devenue le premier accueil de loisirs éco-labellisé de France grâce à des actions sur l'alimentation, la préservation des ressources, la biodiversité et le recyclage. Elle s'engage aussi à préserver la faune et la flore en installant des nichoirs, mangeoires et en réalisant des inventaires d'oiseaux, avec la reconnaissance du label Refuge LPO (Ligue de Protection des Oiseaux).

Les événements jeunesse organisés intègrent de plus en plus souvent des volets de sensibilisation au développement durable. Par exemple, lors de l'événement Rugby Vert, qui a réuni 400 collégiens le 11 mai 2023, des ateliers sur le handisport et des ateliers thématiques sur l'eau ont été proposés. De plus, lors de la fête de l'été du 7 juillet 2023, les familles ont été sensibilisées à la qualité de l'eau et à la biodiversité en ville.



# CRÉER DU LIEN AVEC LES ACTEURS ASSOCIATIFS, LES ENTREPRISES ET COMMERCES



## Inciter les entreprises et commerçants aux bonnes pratiques

En 2022, la Ville a lancé un nouveau format de réunions rassemblant les grandes entreprises locales. La rencontre du 7 mars 2024 a été dédiée à la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), abordant des sujets comme la *Corporate Sustainability Reporting Directive* (CSRD), entrée en vigueur en janvier 2024, qui impose aux entreprises européennes de nouvelles obligations de report extra-financier pour renforcer la transparence en matière de durabilité.



À l'automne 2023, une campagne de sensibilisation a rappelé les règles d'éclairage responsable aux entreprises et commerçants, imposant l'extinction des éclairages une heure après la fin des occupations. Des actions ciblées ont été mises en place pour assurer le respect de cette règle dans plusieurs secteurs de la ville.

La municipalité, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, a également lancé le label « Eco-défis des Commerçants », encourageant les commerçants à adopter des pratiques écoresponsables. En mars 2024, 28 commerçants ont été récompensés après un diagnostic personnalisé, en obtenant des labels or, argent et bronze pour leurs efforts en matière d'écologie et de lutte contre le gaspillage.

De plus, la collecte gratuite de cartons est effectuée deux fois par semaine devant les commerces par le service Déchets de POLD.



## IMPLIQUER LES CITOYENS DANS LES PROJETS DE LA VILLE



La plateforme *jaimerueiljeparticipe* favorise la participation démocratique des habitants à la vie locale. Distincte du site internet de la ville, elle centralise toutes les consultations en cours, invitant régulièrement les Rueillois à exprimer leur avis, à participer à des sondages et à répondre à diverses questions sur différents sujets.

Cette plateforme est également un espace dédié à la valorisation de la réserve citoyenne, où sont recensés les bénévoles prêts à s'engager pour leur ville. Actuellement, 1 500 Rueillois participent activement à cette réserve, contribuant selon leurs disponibilités à des missions citoyennes, solidaires ou humanitaires.

De plus, Rueil-Malmaison est divisée en 12 quartiers, appelés «villages», chacun doté d'un conseil composé de bénévoles locaux qui offrent leur temps à la collectivité. Les Conseils de village ont pour objectif de promouvoir la participation citoyenne, renforcer l'information, la concertation et la consultation, encourager la co-élaboration de projets, ainsi que de favoriser le civisme, l'éco-citoyenneté et l'émergence de projets citoyens au plus près du quotidien des habitants.

Le 15 septembre 2024, la Ville de Rueil-Malmaison, en collaboration avec les Conseils de Village, a organisé une journée éco-citoyenne dans le cadre du World Clean Up Day. Des habitants, volontaires et solidaires, ont participé au nettoyage de la planète en se rendant sur six sites de collecte répartis à travers la ville. Après cette matinée de nettoyage, un repas citoyen avec musique a eu lieu au Parc des Bords de Seine, suivi d'activités proposées par les bénévoles : ateliers créatifs écoresponsables, stands, initiation au golf, et un tournoi sportif (badminton et course de relais) animé par l'association Espoir.

+ d'infos sur le portail citoyen de Rueil sur :  
► [jaimerueiljeparticipe.fr](https://jaimerueiljeparticipe.fr)



# SOUTENIR LA POPULATION DANS LA TRANSITION CLIMATIQUE ET ÉNERGÉTIQUE



## Sensibiliser sur la transition écologique

Le 21 septembre 2024, la Ville de Rueil-Malmaison a organisé la deuxième édition du Salon de la transition écologique et du monde animal, avec des conférences, des activités ludiques et des stands d'information sur des thématiques telles que la rénovation énergétique, le zéro déchet, le compostage, la préservation de l'eau et de la biodiversité, et la protection animale. Un stand de réparation de vélos était également proposé. Tout au long de l'année, la direction de l'Écologie urbaine et durable a organisé des sorties nature et des webinaires sur divers sujets liés à la biodiversité, et les observateurs locaux ont contribué à des inventaires participatifs pour enrichir l'Observatoire de la biodiversité lancé en 2021.

+ d'infos sur le portail citoyen de Rueil sur :  
► [jaimerueilparticipe.fr](http://jaimerueilparticipe.fr)

## Verdir la médiathèque

Depuis deux ans, le Réseau de lecture publique, au sein de la médiathèque et des bibliothèques de la ville, a entrepris une démarche visant à alléger ses collections, avec une réduction notable des achats de films plastiques. Cette initiative s'inscrit dans une volonté de diminuer l'impact écologique des documents et des collections, tout en tenant compte de la création de la collection du point lecture de la Micro-Folie, qui comptait 4500 ouvrages à la fin de l'année 2024. Cette action a été accompagnée d'une campagne de communication pour informer les usagers de la démarche.

Depuis 2022, des cartes de lecteur en PVC recyclé sont également mises en place. Bien que leur coût soit plus élevé, une étude sera menée en 2025 pour évaluer la possibilité de les remplacer par des cartes en carton. En 2023, des sacs réutilisables siglés ont été distribués aux nouveaux adhérents, mais cette opération n'a pas été renouvelée en 2024. Par ailleurs, le Réseau de lecture publique donne une seconde vie à ses documents à travers l'opération « Livres en vadrouille ». Chaque année, des romans, bandes dessinées, documentaires et films DVD très empruntés dans un établissement sont sélectionnés par les bibliothécaires et envoyés dans un autre site, portant l'estampille « Livres en vadrouille ». Toutes les bibliothèques du Réseau participent à cette opération, permettant ainsi une circulation différente des collections.



### CHIFFRES CLÉS :

Réduction des achats de films plastiques

4496 €  
en 2022

3386 €  
en 2023

2755 €  
en 2024

## CHIFFRES CLÉS 2024 :

2657  
livres vendus

1797

livres ont été vendus :  
898 €.

Depuis 2018, cette initiative a permis de redonner une seconde vie à 8287 livres, ce qui correspond à :

63  
arbres sauvés ;

2.5 millions  
de litres d'eau économisés ;

3600 kg de CO2  
non rejetés et

268 heures  
d'insertion professionnelle  
chez le partenaire ARES  
de Recyc'livre.



En parallèle, la médiathèque et les bibliothèques de quartier poursuivent leur engagement environnemental à travers leur partenariat avec l'association « Recyc'livre », actif depuis 2018. Cette association collecte des livres d'occasion auprès des particuliers, associations et collectivités pour leur offrir une seconde vie. Les livres en bon état sont vendus à petit prix en ligne, et 10 % des recettes sont reversées à l'association « Lire et faire lire 92 ». Les livres non vendus sont recyclés en pâte à papier. Recyc'livre collabore également avec Log'Ins, une entreprise d'insertion spécialisée en logistique, qui propose des contrats de formation pour un retour à l'emploi.

Concernant les animations du réseau de lecture publique, l'année 2024 a été marquée par le thème de l'olympisme et du sport.

Le 30 mai 2024, l'auditorium de la Médiathèque a accueilli un colloque organisé en collaboration avec Bib 92, Cible 95 et Intermédia 78, portant sur le thème « Bibliothèques vertes, agir tous ensemble ! ». L'événement a réuni Benoît Laignel du GIEC et des experts pour discuter de la transition écologique dans les collectivités et les bibliothèques, ainsi que des partenariats et des défis liés à ces enjeux. Le Réseau de lecture publique de Rueil Malmaison suit également les travaux de la commission Développement durable de l'association Bib 92, ainsi que ceux de l'ABF (Association des bibliothécaires français) sur les « Bibliothèques vertes ».

Dans les Sites patrimoniaux de la ville de Rueil, une nouvelle approche de recyclage a été mise en place pour les archives : En 2023, 3m<sup>3</sup> de papier ont été triés et recyclés.

Dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine, le service des Sites patrimoniaux a proposé deux visites commentées le dimanche 22 septembre 2024, sur le thème « Rueil au fil de l'eau ». Ces visites ont permis aux participants de découvrir l'histoire des rus et de l'eau dans la ville, tout en abordant les enjeux de la ressource en eau, de son traitement et des risques de crues sur le territoire.



## Associer les habitants à une consommation responsable

Le challenge Consomm'Acteur, un concours éco-citoyen organisé par la Ville avec le soutien financier et logistique de la Métropole du Grand Paris, a permis à chaque participant de contribuer de manière ludique à la protection de l'environnement, du 15 avril au 15 juin 2024. L'objectif était d'encourager les habitants à adopter une consommation plus responsable (locale, sobre, solidaire et inclusive) via l'application « Ecoly », tout en dynamisant la vie de quartier à travers des rencontres entre Rueillois et acteurs locaux engagés. Les participants ont ainsi pu découvrir leur quartier, ses commerces durables et relever des éco-défis.



## AMÉLIORER LES PRATIQUES DES PRESTATAIRES



## Mobiliser les fournisseurs en faveur de l'insertion par l'emploi

Le service relations entreprises de la mairie de Rueil-Malmaison intègre des clauses sociales d'insertion dans les marchés publics pour favoriser l'emploi des personnes en difficulté d'insertion, notamment en collaborant avec des structures d'accompagnement pour les personnes en situation de handicap. En parallèle, la ville mène une politique d'achats responsables.

Le service a organisé plusieurs forums emploi pour soutenir l'emploi local, incluant :

- Le forum « 1er emploi et alternance » (3 avril 2023)
- Le forum des métiers en tension dans les secteurs du soin et de l'accompagnement (27 mars 2023 et 23 septembre 2024)
- Le forum des métiers en tension dans l'hôtellerie et la restauration (15 mai 2023)
- Le « Rendez-vous de l'emploi local » pour les publics expérimentés et seniors (21 novembre 2023)

La Mission Locale Rives de Seine continue d'accompagner les jeunes décrochés de 16 à 25 ans vers l'emploi ou la formation professionnelle.

À la rentrée de septembre 2024, la ville a conclu un marché incluant des clauses RSE pour la mise à disposition de personnel pour la petite enfance et la surveillance pendant la pause méridienne.

### CHIFFRES CLÉS :

En 2023 :

**35 983** heures d'accompagnement ;  
**132** personnes en insertion, dont  
**79** Rueillois

1<sup>er</sup> semestre 2024 :

**5** maîtres d'ouvrage accompagnés  
**30 387** heures d'insertion  
**78** personnes en insertion, dont  
**45** Rueillois

### ODYSSÉE VERS L'EMPLOI :

**1 554** heures d'insertion pour le service logistique (1<sup>er</sup> semestre 2024)



## Elaborer un plan de formation pour les agents

Entre septembre et décembre 2023 et 2024, et sur des questions relevant des champs du développement durable, un total de 910 jours de formation ont été suivis par l'équivalent de 358 agents municipaux, issus de différents services de la ville.

Dans le cadre de sa politique d'achat durable, la ville a mis en place des formations visant à soutenir cette dynamique dès 2023. Une formation sur les budgets verts au service de la transition écologique a également été suivie par 10 cadres de la ville.

D'autres formations ont abordé des sujets comme « les approches durables dans le projet urbain, de la conception aux usages », « la sensibilisation au handicap », « la gestion des déchets dangereux », « l'intervention des policiers municipaux face aux violences intrafamiliales », ainsi que des thématiques en lien avec les espaces verts et le climat (compostage, plantations, mobilisation des services autour du Zéro Artificialisation Nette, etc.).

## PILOTER ET SUIVRE LES CRITÈRES D'ÉVALUATION DE L'AGENDA 2030



L'Agenda 2030, adopté en novembre 2023, constitue une feuille de route pour les cinq prochaines années, visant à accompagner la transition écologique et sociétale de Rueil-Malmaison en s'appuyant sur cinq axes stratégiques : la transition écologique, la solidarité et l'équité, la transition énergétique, la santé et le bien-être, ainsi que l'implication de tous les acteurs locaux. La démarche a inclus une large consultation des habitants, commerçants et associations, recueillant près de 300 idées d'action entre 2021 et 2023. Composé de 31 programmes opérationnels et 114 actions, l'Agenda 2030 sera piloté à partir de la plateforme collaborative Linea 21, un outil gratuit essentiel pour assurer le suivi et l'implication de tous les acteurs municipaux.

### PERSPECTIVES :

En 2025, la Ville mettra à disposition de ses habitants la plateforme *Linea 21*, un outil open source, visuel, facile d'accès et gratuit, permettant la transparence et la contribution citoyenne au suivi de l'Agenda 2030.

Le décret du 16 juillet 2024 a précisé les modalités d'application de l'obligation du *budget vert*, instaurée par l'article 191 de la loi de finances pour 2024, qui sera appliquée à compter de 2025 pour toutes les collectivités territoriales. Ce budget vert annexé à son compte financier unique, détaille les réalisations de l'année et classe les dépenses d'investissement selon leur impact sur les objectifs de transition écologique. Cette analyse permettra, au fil des années, d'intégrer les enjeux environnementaux de manière plus fine dans la gestion des politiques publiques.

La Ville va également signer une *Charte du Numérique responsable*.



**Mairie de Rueil-Malmaison**

13 boulevard Foch  
92500 Rueil-Malmaison  
Tél : 01 47 32 65 65

**VILLEDERUEIL.FR**



**Directeur de la publication :** Patrick Ollier

**Co-directeur de la publication :** Philippe d'Estaintot et Rafik Temghari

**Directeur exécutif :** Clément Tissot

**Coordination communication :** Clément Tissot

**Crédit Photos :** Christophe Soresto et Paul Martinez

**Direction Architecture et Bâtiments :** Victor Fauchard

**Direction Ecologie Urbaine et Durable :** Laetitia Marouzé

**Mission agenda 2030 :** Isabelle Hyvernage

Avec la participation des services de la Ville de Rueil-Malmaison

**Édition 2023 – 2024**

Direction de la Communication

Ville de Rueil-Malmaison



**Mairie de Rueil-Malmaison**

13 boulevard Foch  
92500 Rueil-Malmaison  
Tél : 01 47 32 65 65

**VILLEDERUEIL.FR**

